

Les avantages d'un comité d'entreprise grâce à l'adhésion à U.N.ADERE

U.N.ADERE, un réseau d'achat partagé, une centrale de référencement associative.



Les avantages d'un comité d'entreprise grâce à l'adhésion à U.N.ADERE

N'ayant pas suffisamment d'effectifs pour mettre en place un comité d'entreprise, l'Association Adom-Trait d'union a souhaité, avec ses délégués du personnel, réfléchir à une augmentation du pouvoir d'achat de ses salariés.

Ainsi, depuis le 1er décembre 2020, l'association adhère et cotise à U.N.ADERE, une **Centrale de Référencement Associative**, qui n'achète ni ne vend aucun produit. Administrée par les présidents des associations régionales ADERE, elle propose des conditions négociées sur des gammes de produits et de services « à la carte » pour ses adhérents.

Ces ADERE régionales sont des associations à but non lucratif œuvrant en **exclusivité au service de l'Économie Sociale et Solidaire**.

Dorénavant, avec "mon Espace ADERE Perso", tous les salariés en CDI peuvent bénéficier des mêmes avantages que les grands comités d'entreprise !

« Mon espace ADERE Perso » leur permet d'obtenir de milliers de remises sur plus de 900 enseignes référencées : alimentation, mode, loisirs, culture, mais aussi vacances, sport, parc d'attractions, etc.

Avec cette initiative, l'association ADOM Trait d'Union espère fidéliser ses salariés en leur faisant profiter d'un maximum d'avantages !

ADOM Trait d'Union 16, rue des Pyrénées à Plaisance

Tél 05.62.69.16.62.



De gauche à droite, Magalie Dubord, directrice, et Marielle Minoli, Laëticia Costes et Florence Duffour, membre du CSE (Comité Social et Économique)